

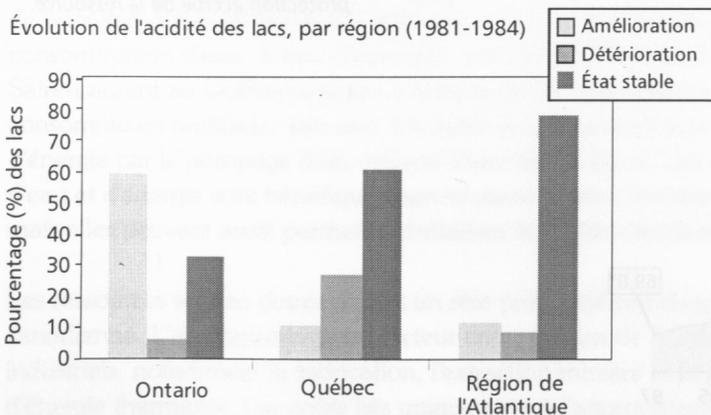
pour la gestion des eaux, à faire des choix judicieux entre des utilisations concurrentielles et à appliquer une tarification réaliste. Reconnaisant l'importance de bien comprendre la valeur globale des eaux douces, le Canada a commencé à étudier la façon d'évaluer (ou de valoriser) ses ressources hydriques. Une approche, préconisée par la Banque mondiale, vise à quantifier la durabilité et à voir si on transmet ou non aux générations futures un capital économique, social et environnemental au moins aussi élevé que celui dont jouit la génération actuelle.

En 1994, en collaboration avec des administrations municipales, le Conseil canadien des ministres de l'environnement a présenté le *Plan d'action national pour encourager l'économie d'eau potable dans les municipalités*, qui préconise l'installation obligatoire de compteurs d'eau, l'instauration de mesures de vérification, la mise à niveau des équipements et une tarification à l'usage selon le volume consommé. Cette approche permet de garder l'expansion de l'infrastructure d'alimentation en eau à un niveau minimal et de recouvrer les coûts directs des réseaux de distribution d'eau et d'égouts. L'Association canadienne des eaux potables et usées fait la promotion de la mise en oeuvre de cette approche.

Qualité des eaux

Au Canada, les eaux de surface sont généralement abondantes et de bonne qualité, mais il arrive qu'elles soient polluées à l'échelle locale ou régionale. Les polluants pénètrent dans les plans d'eau de différentes façons, notamment par les rejets d'origine industrielle et municipale, le ruissellement, les déversements et les dépôts de polluants atmosphériques. Au cours des 50 dernières années, l'intensification des rejets d'origine industrielle, agricole et municipale dans les fleuves, les rivières, les lacs et les aires marines du

Tendances de l'acidité des lacs dans le sud-est du Canada



Source : Environnement Canada.

Intervention en cas de déversement de produits chimiques ou pétroliers

Il incombe à la Garde côtière canadienne de protéger l'environnement marin au Canada en intervenant lors des déversements de produits chimiques ou pétroliers. Elle doit être prête à intervenir dans toutes sortes de situations, des déversements de produits chimiques ou pétroliers provenant de navires et d'installations de manutention aux déversements d'origine inconnue. Par exemple, en 1991, le NGCC Bartlett a été appelé à l'aide lorsque le pétrolier canadien Eastern Shell, chargé d'environ 1 360 tonnes de carburant diesel et d'environ 43 tonnes d'essence, a heurté des rochers qui ont « perforé » la coque à proximité du port de Parry Sound dans la baie Georgienne. En moins de 30 minutes, la Garde côtière canadienne a répondu à l'appel. D'importantes mesures de nettoyage ont été prises, et les coûts se sont élevés à près de un million de dollars. Pour intervenir en cas de déversement en mer, la Garde côtière dispose d'équipement de lutte évalué à environ 62 millions de dollars, réparti stratégiquement dans 72 installations de stockage à la grandeur du Canada.